

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/05/2026

Référence
2026_39

Objet de la délibération
Mise à jour des membres du comité de pilotage du Plan de Sauvegarde Communal

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Date de la convocation
04/05/2026

Date d'affichage
04/05/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Montargis
Le : 12/05/2026

Et

Publication ou notification du :12/05/2026

L'an 2026 et le 11 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Madame CLARISSE Béatrice, Maire.

Présents :

Mme CLARISSE Béatrice, Maire, M. GERMAIN Alain, Mme CHAMBON Marion, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, M. RABOURDIN Pascal, Mme FARARICE Céline, M. CALCADA Bruno, M. JOSEPH Maxime, Mme BILLIAU Katia, M. ANDREO Cyril, Mme BRIAND Véronique.

Absent excusée :

Mme MAREST Caroline, donne pouvoir à Mme FARARICE Céline

A été nommée secrétaire : M. BESSE Gérard

Objet de la délibération : Mise à jour des membres du comité de pilotage du Plan de Sauvegarde Communal

Vu la délibération 2015-06 du 9 février 2015 autorisant Monsieur le Maire à entreprendre les démarches pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde

Vu la délibération 20/07/2015 approuvant le Plan de Sauvegarde Communal

Vu la délibération 2023_28 du 28/09/2023 concernant la création du comité de pilotage du Plan de Sauvegarde Communal

Vu la délibération 2025_35 du 26/05/2025, modifiant la délibération 2023_28 concernant la création du comité de pilotage du Plan de Sauvegarde Communal

Considérant la nécessité de mettre le PCS à jour suite aux élections municipales,

Sur présentation de Mme DAVESNE Sylvie,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Modifie la commission PCS faisant office de comité de pilotage de ce même PCS

Les membres titulaires ou suppléants sont nommés pour la durée de la mandature actuelle

Les membres sont les suivants :

DIRECTEUR DES OPERATIONS DE SECOURS (DOS)	Mme CLARISSE Béatrice, suppléant Mme DAVESNE Sylvie Responsable du PCS				
RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES (RAC)	Mme DAVESNE Sylvie, suppléant M. POINTEAU Gérard				
CELLULES	<u>Cellule hébergement</u>	<u>Cellule secrétariat</u>	<u>Cellule communication</u>	<u>Cellule logistique, population et personnes sensibles</u>	<u>Cellule lieux publics et ERP</u>
TITULAIRES	Mme BRIAND Véronique	Mme MAREST Caroline	M. JOSEPH Maxime	M. BESSE Gérard	M. BABIUCK Bruno
SUPPLEANTS	Mme BILLIAU Katia	Mme HERVAULT Laura et Mme WEISS Audrey	M RABOURDIN Pascal	M CALCADA Bruno et M. ANDREO Cyril	M. GEOFFRON François
REFERENT ET SUPPLEANTES				Référente personnes sensibles Mme CANET Suppléantes Mme CHAMBON Marion et Mme FARARICE Céline	

Dit que les agents communaux peuvent être invités à rendre un avis technique lors des réunions du comité de pilotage

Ce sont :

Service technique : Pour les ERP et bâtiments communaux le responsable des services techniques,

Service administratif : le ou la secrétaire de mairie, les agents du service administratif

Service départemental incendie et secours, M. RUBIO José chef de corps

Dit que tous les membres de ce comité de pilotage font partis de la liste des intervenants figurant au PCS

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/05/2026
Le Maire
Béatrice CLARISSE



Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le



ID : 045-214502122-20260512-2026_39-DE

